

### *Pourquoi une spécialisation sur les droits des femmes ?*

Un accent particulier sera mis sur les droits des femmes lors de cette session pour deux raisons importantes. Tout d'abord, il s'agit d'une problématique résolument actuelle en Afrique. Bien que l'égalité entre femmes et hommes soit consacrée dans la grande majorité des législations, l'ancienne coutume aux valeurs profondément patriarcales a laissé des traces tenaces dans l'esprit et les pratiques des individus. Ainsi, l'homme est toujours considéré comme le "chef de famille" et détient le pouvoir de décision sur sa femme. Les femmes sont reléguées aux statuts uniques d'épouse et/ou de mère, statuts les rendant incompatibles avec l'école et les études. Les droits des femmes sont lourdement bafoués par certaines traditions dans de nombreuses régions du continent comme les mutilations génitales ou les mariages forcés.

Deuxièmement, la problématique des droits des femmes constitue l'un des thèmes sur lesquels les journalistes peuvent avoir le plus d'impact. En effet, le langage et les mots choisis dans les médias pour parler d'un homme et/ou d'une femme peuvent, selon les cas, véhiculer des préjugés et des croyances sexistes totalement contraires à l'égalité entre hommes et femmes consacrée dans les conventions internationales. Ces préjugés et croyances sexistes constituent l'un des solides barrages qui empêchent encore l'égalité entre femmes et hommes de se concrétiser. Il est donc particulièrement important que les journalistes et professionnelles des médias soient formées sur ce thème non seulement pour éviter l'emploi de ces derniers mais également pour renseigner sur les droits des femmes et contribuer ainsi à leur promotion.